

## L'enlèvement des animaux par l'abattoir

### Le personnel

Lors du ramassage, la pénétration dans l'élevage de personnes non habilitées par l'éleveur est interdite afin d'éviter la propagation de maladies d'un site à l'autre. Le personnel d'enlèvement et familial fera l'objet d'une explication spécifique des mesures de biosécurité.

Il est nécessaire de bien préparer l'enlèvement des réformes pour ne pas pénétrer dans la maternité.

### Les véhicules et le matériel

Le chauffeur reste de préférence à l'extérieur avec sa tenue de transport ou chargement.

Il est recommandé de chauler la zone de stationnement du véhicule après stationnement.

Le circuit du camion doit éviter les entrées d'air.

Les caisses de ramassage ne rentrent pas dans le sas.

Du matériel spécifique est si possible mis à disposition des intervenants extérieurs (chariot d'IA, seringues, etc...)

